

Consultation Jeune Consommateur (CJC)

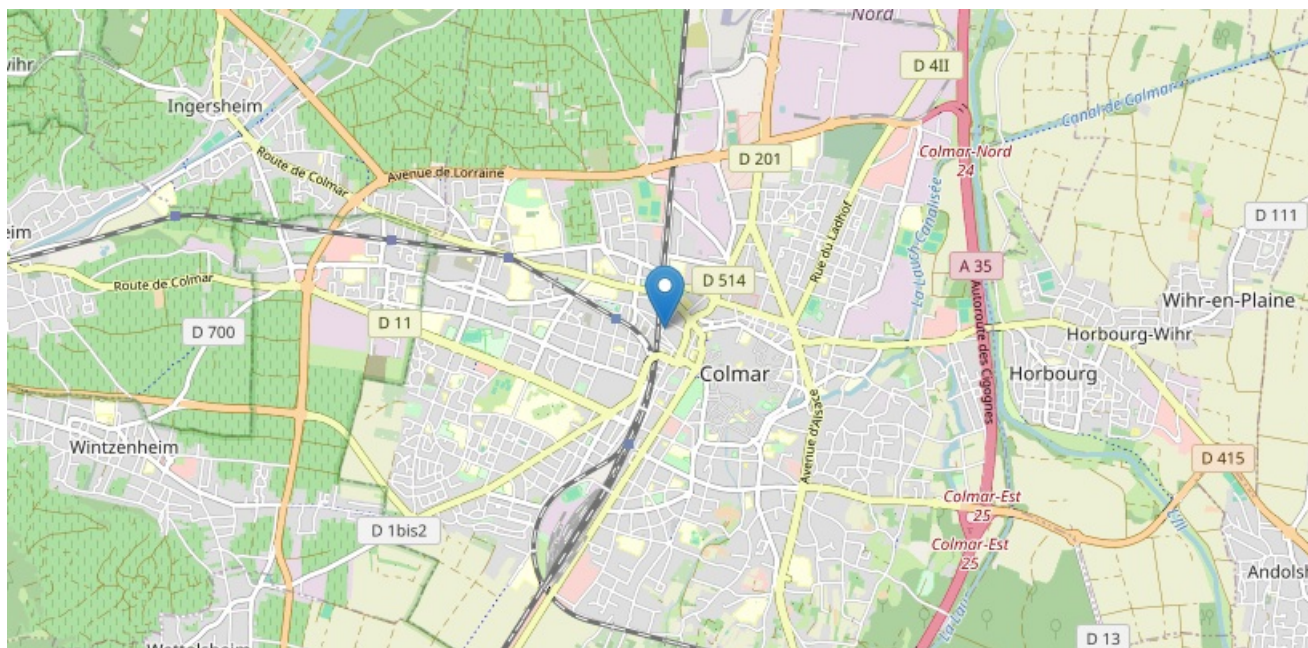
Soin de support (INCa)

Public Cible : Adultes

Public Cible : Enfants et adolescents

Public Cible : Après-cancer

Aide à l'arrêt du Tabac - Alcool & addictologie



ADRESSE

15 Rue de Peyerimhoff
68000 Colmar



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

📞 Téléphone: 03 89 24 94 71

📠 Fax : 03 89 24 94 39

✉ Email : sledrogo@argile.fr

🌐 <https://www.argile.fr/cjc.html>



STRUCTURE

ASSOCIATION ARGILE
15 Rue de Peyerimhoff
68000 Colmar

La consultation jeunes consommateurs de l'association Argile a pour mission d'aller vers les personnes de moins de 25 ans résidant aux environs de Colmar, qui ressentent des difficultés en lien avec une addiction, qu'elle soit liée à une substance illicite (cannabis, cocaïne...), licite (alcool, tabac...) ou sans produit (jeux vidéos, réseaux sociaux...).

- Pourquoi rencontrer un professionnel de la CJC ?

L'objectif est de proposer une écoute et un échange quant aux questionnements et difficultés vécus par les jeunes et leur entourage dans des conduites qui deviennent problématiques.

L'addiction constitue la porte d'entrée de la rencontre entre le professionnel et le jeune, mais le travail initié dépasse cette problématique pour aborder des aspects plus larges, tels que la scolarité, l'insertion, la situation familiale, ou le mal-être.

- **L'accompagnement CJC, ça consiste en quoi ?**

Nous proposons un accueil gratuit et confidentiel qui s'adapte au contexte de vie des jeunes. L'éducateur en charge de cette consultation se déplace sur le terrain : établissements scolaires, foyers, MJC, clubs associatifs, domicile, etc. L'échange peut aussi se dérouler dans les locaux de l'association.

L'accompagnement peut prendre la forme d'entretiens individuels, mais aussi d'activités de groupe (jeux, ateliers d'écriture...) en fonction des aspirations et du parcours de la personne. Selon ce parcours, différents types de professionnels d'Argile peuvent être sollicités (éducateur, psychologue, assistant de service social, infirmier, médecin).

- **« Je m'inquiète pour mon enfant, pour un proche... »**

Les jeunes peuvent venir seuls ou accompagnés de leur parent, voire d'un proche.

L'entourage peut être reçu pour aborder ses préoccupations. Il obtiendra un soutien et des informations quant aux addictions, et aux spécificités de l'adolescence ainsi que de l'entrée dans l'âge adulte.

La durée de l'accompagnement pourra varier selon la situation du jeune.

En savoir + :

Arrêter la consommation d'alcool et de tabac ou de toute autre substance nocive pour la santé fait partie du traitement de votre cancer. Cela permet de réduire les risques de complications pendant et après les traitements.

Pendant un traitement contre le cancer, il est préférable de ne pas consommer d'alcool.

- L'alcool peut diminuer l'appétit. Or, particulièrement pendant les traitements contre le cancer, il est primordial d'avoir une alimentation variée et équilibrée afin d'assurer un bon équilibre nutritionnel.
- Certains traitements, notamment de chimiothérapie, sont éliminés par le foie. La consommation d'alcool occasionne une altération des fonctions hépatiques pouvant potentiellement réduire l'élimination des composés toxiques associés au traitement. La conséquence va être une toxicité accrue avec une augmentation des effets indésirables (nausées, vomissements, diarrhées).
- De plus, l'alcool peut modifier l'action de certains médicaments et réduire ainsi leur efficacité.

Les effets du tabac sont également connus :

- Chirurgie : augmentation des infections, des problèmes de cicatrisation, des complications respiratoires
- Chimiothérapie/radiothérapie : aggravation de certains effets indésirables (mucites, c'est-à-dire une inflammation des muqueuses de la bouche ou du système digestif, toxicités cutanées, œdèmes...)
- Dégradation de la qualité de vie
- Evolution de la maladie (pronostic) ou risque de second cancer.

Les consultations en addictologie permettent :

- D'effectuer un bilan des consommations,
- D'apporter une information et un conseil personnalisé aux consommateurs et à leur entourage
- De proposer un accompagnement pour aider à arrêter ou à réduire sa consommation
- De proposer, lorsque la situation le justifie, un suivi à long terme

- D'orienter le consommateur vers d'autres services ou professionnels spécialisés si nécessaire.

Source : Grand Est Addictions – Juillet 2026